

APPENDICE B

BORDEREAU DE SOUMISSION

MODIFICATION # 1 EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2015

**Service relié à l'exécution de divers travaux en électricité
à l'agence spatiale canadienne (ASC) à St-Hubert**

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Tous les coûts indiqués ci-dessous incluent : les frais de déplacement, la main d'œuvre ainsi que l'administration et profit de l'entreprise mais ils sont avant les taxes applicables.

Taux horaire pour le personnel régulier, le personnel en disponibilité et le personnel supplémentaire tel que décrit à l'annexe A

Horaire de travail – lundi au vendredi 7h30 – 16h00

	Année 1	Année 2	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3
Électricien	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure

Temps supplémentaire – lundi au vendredi 16h00 – 7h30

	Année 1	Année 2	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3
Électricien	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure

Temps supplémentaire – samedi, dimanche et férié

	Année 1	Année 2	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3
Électricien	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure	_____ \$/heure

**Taux hebdomadaire pour disponibilité tel que décrit à l'annexe A point 3.2
Horaire de disponibilité - 24 heures sur 24, 7 jours sur 7**

	Année 1	Année 2	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3
Prime de disponibilité si applicable	_____ \$/semaine	_____ \$/semaine	_____ \$/semaine	_____ \$/semaine	_____ \$/semaine
Nombre d'heures minimum facturées par appel de service si applicable	_____ heure(s)	_____ heure(s)	_____ heure(s)	_____ heure(s)	_____ heure(s)

**Service relié à l'exécution de divers travaux en électricité
à l'agence spatiale canadienne (ASC) à St-Hubert**

Pièces (si applicable)

	Année 1	Année 2	Année d'option 1	Année d'option 2	Année d'option 3
Pourcentage de profit applicable pour les pièces de plus de 500.00\$	_____ %	_____ %)	_____ %	_____ %	_____ %

Pour fin d'évaluation seulement (l'évaluation sera effectuée pour le total des quatre (4) années)

- 2080 heures par année (personnel régulier, en disponibilité et supplémentaire pendant les heures normales de travail)
- 200 heures par année (personnel régulier, en disponibilité et supplémentaire en temps supplémentaire)
- 60 heures par année (personnel régulier, en disponibilité et supplémentaire en fin de semaine et jours fériés)
- Prime de disponibilité si applicable X 52 semaines par année
- Nombre d'heures minimales par appel X 5 appels par année X tarif horaire pendant les heures régulières de travail
- 20,000.00\$ de pièces par année de plus de 500.00\$ + le pourcentage de profit applicable

* Des quantités estimées vous sont fournies sur une base estimative, il est possible que ces quantités soient révisées à la hausse ou à la baisse selon le besoin des opérations.

** La valeur du contrat sera de 240,000.00\$ avant taxes par année (donc 480,000.00\$ pour la première période du contrat), il est possible que ce montant soit révisé à la hausse ou à la baisse selon le besoin des opérations.